

ATTESTATION DE CAPACITE N° 4663 DELIVREE EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 543-99 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Conformément à l'article R. 543-99 du code de l'environnement, l'organisme SGS-ICS agréé par décision ministérielle en date du 29 août 2008 référencée NOR : DEVP0818693A et renouvelé en date du 10 septembre 2013 référencée NOR : DEVP1320768A, atteste que l'opérateur :

TERMIK
71 Allée Nicolas Copernic
Zone Marcerolles
26500 BOURG LES VALENCE

de numéro de siret : 52844916800012

dispose des capacités nécessaires pour effectuer les activités suivantes :

Catégorie I:

Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, mise en service, assemblage, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

L'attestation de capacité est attribuée pour une période de 5 ans à compter du 08/06/2015

Elle pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R. 543-101 et R. 543-104 du code de l'environnement.

Fait à Arcueil le **08/06/2015** Valable jusqu'au **07/06/2020**

Editée le 09/05/2019

Philippe FUSILLER Président

Ce document comporte 1 page(s)